



Gymnastique Artistique Féminine

Modalités de sélection aux Championnats d'Europe LEIPZIG (GER) du 26 au 31 mai 2025

Format de la compétition

- Concours CI qualificatif pour les concours Mixed Team Final (Saut, poutre et sol), CII et CIII
- Classement par équipe sur le CI
- Une équipe composée de 5 gymnastes : format 5/4/3

Objectifs

- Top 5 par équipe
- 4 finales (CII) – (CIII) – (Mixed pair)
- 1 médaille

Etapas de sélection

Participation

Sont autorisées à participer aux épreuves de sélection les gymnastes identifiées dans la liste DTN établie à partir des tests vidéo des 27/28 février et 20/21 mars 2025 :

1. La liste des gymnastes ayant accès aux tests vidéo est établie en fonction des meilleurs résultats de l'année précédente. Toute gymnaste ayant atteint un minimum de 47,5 points (minima CFE) a été conviée, soit un total de 29 gymnastes.
2. Pour figurer sur la liste DTN, les gymnastes doivent être présentes aux deux tests vidéo. Une absence peut être autorisée sur demande en cas de situation particulière.

Epreuves

- **Test N° 1** à St Etienne le 05 avril 2025. Les exercices présentés devront respecter les règles établies par le code de pointage 2025-2028.
- **Test N° 2 Championnats de France Elite** à AGEN les 18/19/20 Avril 2025

Stratégie :

- Déterminer la meilleure équipe composée de cinq gymnastes, avec **le meilleur potentiel de finales et de médailles par agrès.**
- Donner de **l'expérience aux jeunes séniors** dans l'optique des échéances majeures à venir.
- Les gymnastes doivent être en progression à l'approche de l'objectif.
- Les gymnastes doivent être le plus fiable possible (régularité de la performance individuelle)

Modalités

Critères de sélection

Sélection de **5 gymnastes titulaires** et **3 réserves** selon les modalités suivantes :

1. **Championne de France Élites** : La championne de France Elites senior 2025 sera proposée à la commission à condition d'avoir réalisé un minimum de **52 points**.
2. **Classement vertical** : Jusqu'à deux gymnastes (Hors championne de France si sélectionnée selon le critère 1) du classement vertical du test du 5 avril **ou** des Championnats de France Élites senior 2025 seront proposées à la commission à condition d'avoir réalisé un minimum de **53 points sur 4 agrès**.
3. **Performance sur 3 Agrès** : La gymnaste ayant le meilleur total sur 3 agrès du test du 5 avril **ou** des Championnats de France Élites senior 2025 sera proposée à la commission à condition d'avoir réalisé un minimum de **40 points**.
4. **Constitution complémentaire de l'équipe** : L'équipe sera complétée par des gymnastes permettant de constituer **la meilleure équipe** avec le meilleur potentiel pour **les médailles par agrès et les finales selon les priorités suivantes**
 - *Total équipe ;*
 - *Médaille aux agrès ;*
 - *Finalistes potentielles.*

Le logiciel du sélectionneur pourra être utilisé comme une aide à la décision pour atteindre les objectifs et choisir les gymnastes en mesure de compléter l'équipe ainsi que les remplaçantes.

Autres conditions

- La sélection ne sera confirmée qu'à la condition que le **médecin fédéral** atteste de l'état de santé de chaque gymnaste sélectionnée. Celui-ci devra être en corrélation avec les objectifs fixés et la préparation terminale. A défaut, la gymnaste ne sera pas retenue par la commission nationale de sélection.
- La commission nationale de sélection proposera la désignation d'un maximum de trois gymnastes "réserves" susceptibles de remplacer les titulaires de l'équipe afin de répondre aux objectifs **des Championnats d'Europe**.
- Si une gymnaste n'est plus en mesure de produire dans le respect de son intégrité la performance pour laquelle elle a été sélectionnée, la Direction Technique Nationale est autorisée à soumettre à la validation des membres de la Commission Nationale de Sélection, une autre gymnaste en capacité de répondre aux objectifs fixés.

Modalités de départage des gymnastes ex-aequo :

- La régularité de la Note finale puis la Note de départ.
- L'harmonisation des besoins de l'équipe pour atteindre les objectifs. (Référence au format 5/4/3)
- Le comportement lors des regroupements ou des compétitions et le respect du programme sportif déterminé par l'EN.

Commission de sélection de la Fédération

- Les sélections seront annoncées à l'issue de la réunion de la Commission Nationale de Sélection de la Fédération Française de Gymnastique. Toute gymnaste retenue devra adhérer à l'esprit et au programme de préparation du collectif.



La Direction Technique Nationale